



Rédaction : S'adresser au Directeur à l'Archevêché de Saint-Boniface.
Administration : West Canada Publ. Co., 619, Ave McDermot, Winnipeg.
Publiées à Saint-Boniface, Man.

Quelque Chose de Meilleur

POUR CEUX QUI PORTENT DES VERRÉS

Lentilles pour "distance" et "lecture" non simplement fondues en une seule—mais actuellement un seul et même cristal.

IL NE RESTE PLUS LA MOINDRE TRANSITION

Plus d'horizon; plus de ligne—pas même de "ligne invisible" qui caractérise tous les fameux verres à double foyer du jour si largement annoncés; rien qui réfléchisse les éclats de couleurs, ou qui fasse tache ou éblouisse en quelque endroit de la lentille. Regardez à distance—regardez sur votre papier—il n'y a aucune ligne à traverser.

Approche le plus possible de la vision naturelle,
normale

QUELQUE CHOSE D'ABSOLUMENT NOU- VEAU, D'ABSOLUMENT DIFFÉRENT

Donne un plus large espace pour lire. Donne un solide confort. Donne des avantages que vous jugerez valoir plus que le surplus du coût.

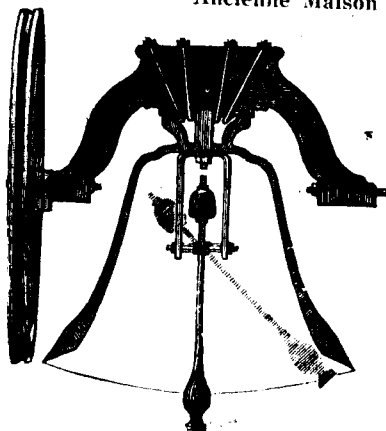
Et vous devez à vos yeux ce qu'il y a de meilleur.

Parloirs d'Optique, Quatrième Etage, Hargrave

THE T. EATON CO LIMIT

FONDERIE SPECIALE DE CLOCHES PACCARD FILS

Ancienne Maison C. et F. Paccard



Fondeurs de "la Savoyarde", 42,000 livres, et des carillons de Ste-Anne des Chènes, de Lorette, de St-Joseph à Winnipeg, de Forget, de Saskatoon, de Fannystelle, de Medecine Hat, de Lemberg, de la cathédrale de Régina; des cloches du Petit Séminaire et de la Maison Provinciale à St-Boniface, d'Huns Valley, de St-Adolphe, de Laurier, de McCreary, de Camperville, du Pas, de Glenavon, de Melville, d'Elm Park, du Lac-du-Bonnet, de Transcona, de Gull Lake, de Dollard, de Woodridge, de Qu'Appelle, des églises ruthènes d'Edmonton, de Sifton, de Beauséjour et de Winnipeg,

Vanpoulle Frères — Agents pour l'Ouest — St-Boniface, Man.
C. E. Morrisette—Représentnat Général—236, rue Latourelle, Québec

PERDRIAU & O'SHEA

Verrières d'Art pour Eglises et Résidences
Aussi tous verres blancs et de couleur
Des conditions spéciales sont faites au clergé et aux autres communautés religieuses

COIN des RUES STE-AGATHE ET PERRAULT, MONTREAL, Qué.

HENRI PERDRIAU, Dir.-Gérant

CONTANT FRERES LIMITEE

Pièces Détachées et Accessoires de Tout Genre
Pour les Automobiles "FORD"

Téléphone : A9581

48, Rue Princess

WINNIPEG

En achetant chez nous

vous obtenez : marchandise de première qualité, prix très modiques, service parfait, en un mot la satisfaction la plus entière. En outre, vous encouragez une maison de commerce locale, qui depuis son établissement a fait le plus possible pour servir les intérêts de la population de notre ville et pour propager autant que possible la langue française, par ses annonces continuelles et par l'emploi du français principalement dans le magasin. Votre support cordial maintiendra l'institution commerciale la plus importante de Saint-Boniface.

La Maison Blanche

Magasin à rayons

Téléphone : N1183

11-35 Ave Provencher

SAINT-BONIFACE, MAN.

LE CANADA FRANCAIS

Fusion de la Nouvelle-France et du Parler Français. Couronné par l'Académie française

REVUE DE L'UNIVERSITE LAVAL

Directeur: M. l'Abbé Camille Roy

UN AN : \$3.00

LE NUMERO : 0.35 SOUS

ADRESSE : CASIER, 218, UNIVERSITE LAVAL. QUEBEC

J. A. CHARETTE

Travaux en tôle, couvertures, ventilation, corniches

CHAUFFAGE A AIR CHAUD

AMELIORATION DES SYSTEMES DEFECTUEUX

Satisfaction garantie ou argent remis

TELEPHONE—Bureau : N2381

Résidence : N1605

SAINT-BONIFACE, Man.

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

300 SUCCURSALES ET AGENCIES AU CANADA

Capital autorisé \$10,000,000

Capital versé et fonds de réserve 7,900,000

Total de l'actif 7,500,000

SIEGE : Montréal (112, rue Saint-Jacques)

Lettres de Crédit émises et Traités vendues payables dans toutes les parties du monde. Intérêt au taux de 3% par an accordé sur dépôts d'épargne. Comptes d'affaires et comptes d'épargne sollicités.

J. H. N. LEVEILLE, Gérant,

Succursale de Saint-Boniface.

L'Academie Ste-Marie

Possède tout le confort moderne et est aménagée pour recevoir un grand nombre de pensionnaires et d'externes.

Les cours primaire, secondaire, universitaire, préparent les élèves aux diplômes de l'Etat et au degré de bachelier. Les cours complets de commerce, de musique, de peinture et d'école ménagère sont aussi en honneur dans ce magnifique pensionnat.

Sœur SUPERIEURE. CRESCENTWOOD, WINNIPEG

SANTE "DOC" ECONOMIE

Tabac sanitaire spécialement destiné aux classes sédentaires et soumis à une expertise chimique

9 livres par colis postal	\$1.05 la livre
20 " par express	1.00 "
100 " "95 "
1 livre échantillon	1.50 "

Frais d'expédition ou de transport au compte de l'acheteur. Tabac de choix le plus parfait.

S'adresser directement à

J. A. COTE,

SAINT-ALEXIS :: :: :: Comté de Montcalm

Nous allons chez

Allaire et Bleau

MARCHANDS DE

Ferronnerie, Poêles, Granit, Ferblanterie, Huiles, Peintures, Etc.

AVENUE TACHE, SAINT-BONIFACE, MAN.

J. A. CUSSON
Président

Téléphone privé N1622

S. J. DUSSAULT
Secrétaire

The Cusson Lumber Co., Limited.

MARCHANDS de toutes sortes de matériaux de construction, bois de sciage, bois de corde, etc. Pierres pour fondation, sable, ciment, etc. Papier, clous, ferrures, peintures, vitres, etc.

MANUFACTURIERS de bois tournés, portes et chassis, bancs d'église, autels, balustres, moulures de toutes sortes, escaliers, etc, etc.

Plans et spécifications fournis sur commande

Téléphone : N1283

Avenue Provencher, près du pont de la Seine

Boîte de Poste 127

Saint-Boniface, Man.

FOURRURES!

SUR COMMANDE, UNE SPECIALITE

Réparations et remodelage à votre satisfaction. Nos prix sont modérés. Ouvrage garanti. Peaux vertes achetées aux plus hauts prix. Demandez notre liste.

ANTONIO LANTHIER

207, Rue Horace

Saint-Boniface, Man.

TELEPHONE N1461

Fowler Optical Co., Ltd.



Télé. : A 6111

Anciennement

Royal Optical Co.

est déménagée à

340, AVE PORTAGE

5 portes à l'ouest de
chez Eaton

W. R. FOWLER,

Optométriste

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt pages et publiée le 15 de chaque mois
à Saint-Boniface, Man.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE :—Une audience mémorable—Une encyclique sur saint Ephrem—Une calendrier remarquable—Interprétation authentique de divers canons du nouveau Code—Un grand-oncle de Benoît XV, évêque de Pékin—Feu M. l'abbé Laurent Voisin—Les Trois Messes de Noël—Le collège d'Edmonton et l'Université—Feu M. l'abbé Arthur Béliveau—Au delà du cercle polaire—Cinquième anniversaire—Lettre de Mgr Provencher à Mgr Prince—En souvenir de Mgr Langevin—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

VOL. XIX

15 DÉCEMBRE 1920

N° 12

UNE AUDIENCE MEMORABLE

Trois jours avant de quitter Rome pour regagner, dans les cinq parties du monde, la portion du champ de l'Eglise assignée à leur sollicitude, les membres du récent Chapitre général des Oblats de Marie, conduits par S. G. Monseigneur Dontenwill, ont eu le bonheur d'être reçus en audience par le Vicaire de Jésus-Christ, le jeudi 21 octobre, à midi.

A l'adresse que lui lut le vénéré Supérieur Général, Sa Sainteté le Pape Benoît XV fit la réponse suivante, que tous les fils de Mgr de Mazenod ne liront pas sans une noble fierté.

Ce n'est pas la première fois que nous avons le plaisir de voir groupés autour de nous les représentants de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Nous n'avons pas oublié qu'ils sont venus, à l'occasion du Centenaire de leur institution, nous demander une bénédiction apostolique spéciale en vue de se livrer au labeur de l'apostolat avec un renouveau de zèle. Aujourd'hui, nous avons la satisfaction de les revoir à l'occasion du 20^e Chapitre.

C'est pour nous une joie d'autant plus vive que le caractère de la délégation est plus remarquable. Représentant toutes les parties du monde, elle est une émanation directe de la Congrégation; c'est donc à elle toute entière que nous nous adressons. C'est aussi pour nous une très agréable occasion de faire parvenir, par votre entremise, le témoignage de notre bienveillant intérêt, jusqu'aux contrées les plus lointaines de l'univers où les enfants de Mgr de Mazenod se dévouent sans compter.

N'oubliez pas que vous êtes réunis à Rome, non seulement pour vous renouveler dans l'esprit de votre vocation, mais pour conformer votre apostolat aux nouvelles lois de l'Eglise afin de rendre votre ministère plus profitable aux âmes.

Le 20e Chapitre a donc eu un but de grande importance.

La présente réunion est précieuse à son tour.

Mgr le Rme Père Général a exprimé d'une manière éloquentة le sentiment de filial dévouement au S. Siège qui toujours a fait l'honneur des Oblats. Cet attachement profond ne fait qu'augmenter à leur égard notre bienveillance habituelle, et nous sommes dans le vrai en disant qu'en vous recevant nous éprouvons une joie d'autant plus vive que nous apprécions hautement le caractère de cette réunion.

Cette joie s'épanouit dans nos vœux sincères pour le bonheur des Oblats de M. I. et le succès de leurs travaux apostoliques. Que ce qui a été réalisé dans le passé, on puisse, au lendemain de ce Chapitre, l'intensifier encore! Puissent les ouvriers ne pas manquer pour recueillir les moissons abondantes qui mûrissent.

JE FORME LES VŒUX LES PLUS ARDENTS POUR LE RECRUTEMENT DES OBLATS!

Je souhaite que ces ouvriers soient bien préparés. Ayez à cœur la formation des jeunes Oblats. Nous savons que l'objectif de votre Chapitre a été, comme une parole autorisée vient de nous le dire, de travailler à reproduire dans chacun de vos missionnaires le portrait de l'homme apostolique tel qu'il a été tracé par nous dans l'Encyclique sur les Missions. Que Dieu féconde ces nobles desseins!

C'est pour vous aider à les réaliser que, de tout cœur, nous accordons la bénédiction apostolique à Mgr le Rme Père Général, aux Assistants, aux Vicaires apostoliques, à tous les membres du Chapitre, aux Oblats du monde entier. Qu'elle soit pour vous un témoignage de notre paternelle bienveillance et un gage des bénédictions célestes.

Tous les Capitulants, au nombre de 55, furent ensuite présentés au Souverain-Pontife, qui leur renouvela sa bénédiction et eut pour chacun quelques paroles aimables. Tous emportèrent de cette mémorable audience un encouragement plein de suavité pour continuer leur rude labeur d'apostolat. Et sans doute plusieurs de ces vétérans du Nord et des Tropiques, tout-à-l'heure désolés de ne pouvoir, comme Ezéchiel, susciter, d'un mot, l'armée de leurs rêves qui eût permis tant de conquêtes, se sont-ils surpris à répéter la phrase consolante de Benoît XV, avec la splendide vision d'un prochain avenir :

JE FORME LES VŒUX LES PLUS ARDENTS POUR LE RECRUTEMENT DES OBLATS!

UNE ENCYCLIQUE SUR SAINT EPHREM

Les *Acta Apostolicae Sedis* de novembre ont publié une Encyclique commençant par les mots : *Principi Apostolorum*, sur saint Ephrem, Docteur de l'Eglise universelle. Elle est datée du 5 octobre.

"Cette Encyclique, lit-on dans le préambule, suit de fort près celle que Nous vous adressâmes, vénérables frères, au jour anniversaire de la naissance de saint Jérôme, mais c'est que, en effet, ces deux grands hommes se ressemblent sur plus d'un point, car Jérôme et Ephrem furent presque contemporains, furent tous deux moines, habitèrent tous deux la Syrie, excellèrent tous deux dans la connaissance et l'étude de l'Ecriture Sainte. On peut les appeler à bon droit deux candélabres brillants destinés par Dieu à éclairer, l'un l'Occident et l'autre l'Orient. Dans leurs écrits, même bonté et même esprit aussi, de même qu'en eux resplendit la doctrine unanime et immuable des Pères latins et orientaux. Il convient pareillement que leur louange et leur gloire se fondent en une seule."

L'Encyclique retrace ensuite la sainte vie d'Ephrem, exalte la ferveur de son apostolat, la sûreté de sa doctrine, citant notamment ses paroles sur le sacrifice de la messe, sur la Vierge, Mère de Dieu, sur la primauté de Pierre.

Le Pape termine en conférant solennellement à saint Ephrem le titre de Docteur de l'Eglise. Il décrète que sa fête, le 18 juin, sera célébrée de façon semblable à celle des autres Docteurs de l'Eglise universelle.

"Puissent tomber, conclut-il, au souffle de la grâce de Dieu et sous les auspices de saint Ephrem, les obstacles qui retiennent, hélas! une portion si belle du troupeau chrétien en dehors de la pierre mystique sur laquelle le Christ a édifié son Eglise."

UN REMARQUABLE CALENDRIER

Une religieuse artiste de l'Académie Saint-Joseph de notre ville a préparé un remarquable calendrier du diocèse de Saint-Boniface pour la prochaine année. Il a douze pages,—une pour chaque mois,—et contient les photographies des églises et établissements religieux des paroisses du diocèse, ainsi que celles des différents curés. Le tout est groupé avec art et entremêlé de notes historiques.

Ce calendrier se vend en photogravure (\$1.50) et en photographie (\$2.50). S'adresser à l'Académie Saint-Joseph, à Saint-Boniface.

INTERPRETATION AUTHENTIQUE DE DIVERS CANONS DU NOUVEAU CODE

Les Acta Apostolicae Sedis du 1er décembre 1919 ont publié une série de réponses faites par la Commission pontificale chargée de l'interprétation authentique du nouveau Code à divers doutes qui lui avaient été soumis. La Documentation Catholique en a donné la traduction intégrale. Nous reproduisons les suivantes :

DU POUVOIR ORDINAIRE ET DELEGUE

Canons 199 § 1 et 874 § 1

Les curés, vicaires ou tous les autres prêtres délégués pour toutes les causes peuvent-ils, d'après les canons 199 § 1 et 874 § 1, déléguer à d'autres prêtres séculiers ou réguliers la juridiction requise pour entendre les confessions, ou, tout au moins, étendre la juridiction de ces prêtres, approuvés par ailleurs, au delà des limites de lieu ou de personnes dans lesquelles la règle inscrite, au can. 878 § 1er leur permet d'exercer cette juridiction?

Ont-ils besoin pour ce faire d'une autorisation ou d'un pouvoir spécial de l'Ordinaire du lieu?

Réponse. — Non, à la première partie; Oui, à la seconde.

DES RELIGIEUX

Canon 542

Ces mots du canon 542 : "Ceux qui ont fait partie d'une secte non catholique" doivent-ils s'entendre de ceux qui, sous l'impulsion de la grâce de Dieu, sont entrés dans l'Eglise catholique en quittant soit le schisme, soit l'hérésie où ils sont nés?

Ou s'agit-il plutôt d'apostats tombés dans une secte non catholique?

Réponse. — Non, à la première partie; Oui, à la seconde.

DES SACREMENTS

Canons 756 et 98

Si quelqu'un, sur la demande de ses parents mais en violation du canon 756, a été baptisé par un ministre d'un autre rite que le sien, appartient-il au rite dans lequel il a été baptisé ou à celui dans lequel il aurait dû être baptisé d'après le canon 756?

Réponse. — Comme le cas est posé : Non, à la première partie; Oui, à la seconde.

Canon 987

Doit-on, aux termes du canon 987, mettre au nombre des empêchements le fait que l'un des parents, soit le père ou la mère de l'ordinand, n'était pas catholique? En cas d'affirmative, cet empêchement subsiste-t-il même si le mariage mixte avait été contracté avec la dispense et si toutes les garanties requises avaient été données?

Réponse. — Oui, sur tous les points.

DES PROCES EN NULLITE DE MARIAGE

Canon 1990

L'ordinaire peut-il, sans l'appareil judiciaire exigé par la Constitution apostolique *Dei miseratione*, mais avec l'intervention du défenseur du lien matrimonial, prononcer la nullité d'un mariage, sans qu'il soit besoin d'une seconde sentence, dans les cas suivants :

1.—Deux catholiques, dans un lieu indiscutablement soumis autrefois aux prescriptions du chapitre *Tametsi* du Concile de Trente, ou après le décret *Ne temere*, ont contracté en mariage civil et non religieux; ils ont obtenu plus tard le divorce civil et désirent contracter un nouveau mariage à l'Eglise ou faire valider par l'Eglise un nouveau mariage pour lequel il a déjà été procédé aux formalités civiles;

2.—Un conjoint catholique qui, au mépris des lois ecclésiastiques, a contracté mariage dans un temple protestant (dans un pays certainement soumis jadis aux décisions du chapitre *Tametsi* du Concile de Trente, et auquel la déclaration *bénédictine* n'avait pas été étendue, ou après le décret *Ne temere*), a obtenu le divorce civil et veut contracter un nouveau mariage à l'Eglise et avec un catholique;

3.—Des renégats, qui, après leur apostasie, se sont unis civilement ou devant le ministre d'une autre religion, ont obtenu le divorce puis, après s'être convertis, désirent contracter une nouvelle union devant l'Eglise avec un catholique.

Réponse. — Les cas indiqués ci-dessus n'exigent ni procès juridique ni intervention du défenseur du lien matrimonial. Ils devront être résolus par l'Ordinaire lui-même, ou par le curé, après avis de l'Ordinaire, dans l'examen préalable au mariage prévu par les canons 1019 et suivants.

Rome, le 16 octobre 1919.

Pierre, card. Gasparri, président,

Aloys Sincero, secrétaire.

P.-S. — La série de réponses, rédigées en latin, est suivie de la réponse ci-après, en italien :

DU JEUNE ET DE L'ABSTINENCE

Canon 1251 § 1er

Est-il permis de suivre de conscience la doctrine enseignée par certains auteurs, d'après laquelle, après la publication du Code, il est permis, les jours de jeûne sans abstinence, de manger de la viande plusieurs fois par jour?

Le 29. 10. 19, l'Eminentissime président de la Commission a répondu : Non (1).

Pierre, cardinal Gasparri, président,

Aloys Sincero, secrétaire.

(1) A la séance plénière tenue le 9, 12, 17, les Eminentissimes cardinaux de la Commission s'étaient posé cette question : "Les doutes peu importants ou dont la solution ne présente que peu de difficulté peuvent-ils être résolus par l'Eminentissime président de la Commission?" Leur réponse avait été affirmative.

UN GRAND-ONCLE DU PAPE BENOIT XV EVEQUE DE PEKIN

Dans la liste des évêques de Pékin figure le nom de Mgr Bernardin della Chiesa. Sur un désir venu de très haut lieu, des recherches viennent d'être faites sur la vie en Chine de ce prélat, appartenant, comme l'indique son nom, à la famille du Saint-Père, actuellement glorieusement régnant. On a retrouvé sur un authentique de reliques le sceau de Mgr della Chiesa, portant, comme les armes du Saint-Père, la petite église du blason familial. On a retrouvé, dans une pagode du Shantoung, la stèle funéraire qui était autrefois placée sur la tombe de ce prélat à Lin-tsin-teheou, dans le Shantoung, où il mourut.

Né vers l'an 1643, à Venise, il entra chez les Franciscains de l'Observance de la Province de Venise.

Lorsque Mgr Pallu, des Missions Etrangères des Paris, partit de Rome en 1680 pour l'Extrême-Orient, au nom d'Innocent XI, sous le titre d'administrateur général de la Chine, Mgr della Chiesa, qui venait d'être sacré dans l'église de la Propagande, lui fut donné pour coadjuteur. Parti après Mgr Pallu, Mgr della Chiesa arriva à Canton en 1684. C'était le temps où s'agitait la question des Rites; les tribulations ne lui manquèrent pas... Notons seulement cette particularité, qui ne manquera pas d'intéresser, que c'est Mgr della Chiesa, arrière grand-oncle du Pape auteur de la récente encyclique sur les Missions, qui a sacré le premier, et jusqu'à présent, l'unique évêque chinois, Grégoire Lopez. Le sacre eut lieu à Canton, le 8 avril 1685.

Quand le siège épiscopal de Pékin fut créé le 10 avril 1690, Mgr della Chiesa en fut nommé premier titulaire. Il ne put s'établir à Pékin, et se retira à Tsinanfou, puis à Lin-tsin-teheou, où il avait acheté une propriété, et d'où il se rendait parfois à Pékin, pendant l'absence de l'empereur. Il y vint notamment au moment de l'arrivée de Mgr de Tournon, légat du Saint-Siège, pour la question des Rites, en 1705. Quand Mgr de Tournon quitta Pékin, le 28 août 1706, il était accompagné de Mgr della Chiesa, qu'il laissa à Lintsin-teheou. Mgr della Chiesa avait pour compagnon un pieux et zélé confrère, le P. Castorano, comme lui religieux de Saint-François, qui l'assista fidèlement et fraternellement dans tous ses travaux et ses épreuves, jusqu'à sa très pieuse mort survenue le 21 décembre 1721. Mgr della Chiesa avait alors 78 ans.

Nous souhaitons vivement que ce très précieux souvenir familial augmente encore, s'il se peut, le dévouement paternel et le vif intérêt que le Pape Benoît XV porte aux Missions de Chine;

—*Bulletin catholique de Pékin.*

FEU M. L'ABBE LAURENT VOISIN

Le 10 novembre est décédé à Shell River, Sask., après cinq jours de maladie, M. l'abbé Laurent Voisin, curé de Shell River et de Debden.

Le regretté défunt était né en France en 1874, à Baume-les-Messieurs, dans le Jura. Il entra à treize ans dans la congrégation des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception et vint au Canada à dix-neuf ans. Après avoir séjourné au Nominunguë, puis à Saint-Claude et à Notre-Dame de Lourdes, au Manitoba, il fut ordonné prêtre à Saint-Boniface par Mgr Langevin le 27 mai 1899.

Après son ordination il fut envoyé dans le vicariat apostolique de la Saskatchewan, devenu depuis le diocèse de Prince-Albert. Son premier ministère s'exerça à Bonne Madone, où il construisit une jolie église. Il fut dix ans curé de cette paroisse. En 1912 il fut appelé à prendre charge de la colonie naissante de Shell River, qui est maintenant une des belles paroisses du diocèse. Identifié à la fondation de la colonie et à ses rapides progrès, il avait su gagner les cœurs de tous les paroissiens par sa bonté, sa douceur et son inaltérable dévouement. C'est là qu'il a été inhumé, après d'imposantes funérailles.

LES TROIS MESSES DE NOEL

A l'occasion du Jour des Morts, la *Nouvelle Revue Théologique* a donné quelques renseignements touchant le cérémonial à garder, d'après les rubriques spéciales du nouveau missel, pour les trois messes que chaque prêtre peut célébrer ce jour-là. Ce cérémonial s'applique également aux trois messes de Noël. Le voici :

1.—La rubrique donnée par la S. C. des Rites le 11 mars 1828, à l'usage des prêtres qui binent, est étendu au cas des trois messes célébrées avec le même calice et au même autel, ou tout au moins dans la même église.

2.—Lorsque le prêtre a plusieurs messes à célébrer, après avoir pris le précieux Sang à la première (et à la deuxième, s'il en célèbre trois), il ne prend pas les ablutions et ne purifie pas le calice. Il place ce dernier sur le corporal, au milieu, et le couvre de la palé. Aussitôt après, joignant les mains, sans quitter le milieu de l'autel, il récite, tourné vers la croix, la prière *Quod ore sumpsimus*. Il se tourne ensuite légèrement vers le côté de l'épître, sans se déplacer, prend le vase, préparé à cet effet avant la messe avec un peu d'eau auprès de la croix ou du tabernacle, et se lave les doigts qui ont touché le Saint-Sacrement en disant : *Cor-*

pus tuum, Domine, quod sumpsi, etc. Il s'essuie au purificateur. Après cela, il découvre le calice et sans le déplacer le prépare comme d'habitude, le couvrant du purificateur, de la patène sur laquelle il dépose l'hostie pour la messe suivante, de la pale et du voile.

3.—A l'offertoire de la seconde messe (et de la troisième), après avoir enlevé, plié et déposé le voile près du corporal, le célébrant écarte le calice du milieu et le dépose du côté de l'épître, mais sur le corporal, et non en dehors. Ayant fait l'oblation de l'hostie, il ne quitte pas le milieu de l'autel, mais se tournant légèrement du côté de l'épître, il prend le calice sans l'essuyer. Il l'élève un peu, toujours au-dessus du corporal, et y verse avec précaution le vin et l'eau. Pendant ce temps, il peut tenir le purificateur contre le bord extérieur de la coupe du calice, pour éviter que le liquide ne coule le long de la coupe ou sur le pied du calice : mais il ne l'essuie pas à l'intérieur. Il fait ensuite l'oblation du calice, comme d'habitude.

LE COLLEGE D'EDMONTON ET L'UNIVERSITE

Dans un article sur la *situation des nôtres dans l'Alberta*, publié dans *L'Action Française* d'octobre, M. Jean Lebrum explique comment le collège des Jésuites d'Edmonton s'est affilié à l'Université Laval, exemple qu'a suivi le collège de Gravelbourg : "L'enseignement supérieur et secondaire est entre les mains de l'Université d'Alberta, sous la surveillance du gouvernement. Nous n'avons pas d'université catholique. Cependant nous avons maintenant l'avantage d'avoir un collège classique français, fondé à Edmonton par les Jésuites. Ce collège demanda d'abord son affiliation à l'Université d'Alberta, mais comme cette dernière voulut lui causer des embarras, en lui demandant de modifier son programme pour se conformer au goût des novateurs qui croient avoir seuls le secret de formuler un programme d'enseignement classique conforme aux nécessités de la vie moderne, les autorités du collège ne perdirent pas leur temps à discuter avec ces Messieurs et prirent le moyen le plus simple et le plus logique de trancher la difficulté en s'affiliant à l'Université Laval de Québec.

"Comme les diplômes de Laval obtiennent l'équivalence avec ceux des autres Universités canadiennes, ils sont de ce fait reconnus en Alberta et les élèves des Jésuites n'ont qu'à présenter leurs titres de bachelier pour être admis à l'étude des professions libérales."

FEU M. L'ABBE ARTHUR BELIVEAU

Curé de Starbuck

Le diocèse de Saint-Boniface vient d'être éprouvé par la mort de l'un de ses jeunes prêtres, qui semblait destiné à fournir une longue et utile carrière. Le 27 novembre, M. l'abbé Arthur Béliveau, curé de Starbuck et neveu de S. G. Mgr l'Archevêque, subissait à l'hôpital de cette ville l'opération, si fréquente de nos jours, de l'appendicite. Malgré l'art d'un habile chirurgien et les soins des bonnes sœurs infirmières, des complications développèrent une péritonite. Le 2 décembre une nouvelle opération devint nécessaire. Le résultat ne laissa qu'un faible espoir. Le cher malade fit généreusement le sacrifice de sa vie et demanda qu'on lui administra sans retard le Saint Viatique et l'Extrême-Onction. Il ne lui restait plus qu'une quinzaine d'heures à vivre. Un peu après quatre heures du matin, le 3 décembre, premier vendredi du mois, il expira pieusement entouré, en particulier, de S. G. Mgr l'Archevêque et de sa chère mère, qui avaient passé la nuit auprès de lui. Il conserva sa connaissance, jusqu'à la fin et répondit, autant qu'il le put, aux prières récitées autour de son lit.

Le regretté défunt était né à Saint-Boniface le 2 mars 1890. Sa famille alla peu après demeurer à Winnipeg et il fit ses premières études à l'école de l'Immaculée-Conception. Il entra ensuite au collège de Saint-Boniface où il couronna ses études classiques et philosophiques par l'obtention du titre de bachelier ès arts en 1911. Il passa de là au Grand Séminaire de Montréal, où il fit une première année de théologie. Les années suivantes il continua ses études théologiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Le 10 septembre 1916, à peine deux mois après la mort de son père, il fut ordonné prêtre par S. G. Mgr l'Archevêque dans la chapelle de la maison provinciale des Rdes Sœurs Grises, où habitent deux de ses tantes religieuses. Son premier ministère s'exerça à Saint-Jean-Baptiste, où il fut vicaire pendant une année. Au mois d'octobre 1917, il fut nommé curé de Starbuck et desservant des missions de Carman, Elm Creek et Sperling. Il jouissait de l'estime et de l'affection de tous et son zèle sacerdotal se déployait avec aisance au milieu de ces populations mêlées de catholiques et de protestants. Son affabilité et sa distinction lui gagnaient les cœurs. Tous ceux qui l'ont connu conserveront longtemps son souvenir.

Dès le soir de son décès, après la bénédiction du Saint-Sacrement, sa dépouille mortelle fut apportée à la cathédrale. S. G. Mgr l'Archevêque fit la levée du corps et récita ensuite, avec le clergé, un nocturne et les laudes de l'office des morts. Après quoi

le cher défunt fut exposé dans l'une des sacristies transformée en chapelle ardente. Son service eut lieu le 7 décembre à dix heures. Il fut chanté par S. G. Mgr l'Archevêque, assisté de M. l'abbé Jubinville, curé de la cathédrale, comme prêtre assistant, de MM. les abbés A. Lambert, curé de Sioux Lookout, et J. Poitras, curé de Fannystelle, comme diacre et sous-diacre d'honneur, et de MM. les abbés R. Brodeur et L. Roy, comme diacre et sous-diacre d'office.

Une cinquantaine de prêtres avaient pris place au choeur, parmi lesquels on remarquait Mgr Cherrier, P. A., et Mgr Blair, P. D., vicaires généraux de Winnipeg, le R. P. Filion, provincial des Jésuites, le R. P. Louis, supérieur de la Trappe, le R. P. Kowalski, vice-provincial des Oblats, le R. P. Bourque, recteur du collège, etc. Les communautés de femmes de la ville étaient représentées et une très nombreuse assistance de fidèles remplissait la nef.

À l'issue de la messe funèbre, la dépouille mortelle fut conduite processionnellement au cimetière et déposée dans le lot de famille, à droite de celle du père.

Puisse le Dieu, qui réjouissait sa jeunesse sacerdotale et auquel il a fait généreusement le suprême sacrifice, lui accorder au plus tôt le lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix. Il était membre de l'Association diocésaine des Trois Messes et de nombreuses offrandes de messes ont été déposées sur sa tombe par ses parents et amis.

Nous offrons nos profondes sympathies à S. G. Mgr l'Archevêque, ainsi qu'à la mère éplorée du cher défunt et à ses soeurs.

AU DELA DU CERCLE POLAIRE

(Des *Petites Annales de Marie Immaculée*)

Il y a sept ans, Mgr Breynat, O. M. I., vicaire apostolique du Mackensie, entreprenait d'aller porter la *Bonne Nouvelle* jusque chez les Esquimaux des limites extrêmes de son immense Vicariat. L'Évêque-apôtre désignait, pour ce ministère difficile, plein de périls, deux jeunes missionnaires, les PP. Rouvière, du diocèse de Mende, et Leroux, du diocèse de Quimper. Les deux Oblats tombaient dès l'automne 1913 victimes du devoir, sous les coups des Esquimaux qu'ils étaient venus évangéliser, et mouraient ainsi, on peut le dire, de la mort des martyrs. Quelques linges et objets ayant servi à leur usage furent retrouvés par la suite. La nappe d'autel de leur chapelle portative notamment

est marquée d'une large trace de sang. Le scolasticat des Oblats, à Edmonton, garde ces objets comme de précieuses reliques en souvenir des deux missionnaires morts au service de la plus sainte des causes.

Un événement aussi tragique fit subir un arrêt à l'oeuvre d'évangélisation commencée. C'est cette oeuvre qu'aujourd'hui Mgr Breynat veut reprendre. Sa Grandeur a désigné pour la mener à bien deux nouveaux missionnaires, les PP. Frapsauce, du diocèse de Vannes, 22 ans de missions, et Palaize, du diocèse de Bayeux, qui en compte sept. Ce dernier daigne faire part à nos lecteurs du nouveau mandat que l'obéissance lui confie. Il nous adresse la lettre suivante qui est du plus haut intérêt :

"En route pour la nouvelle Mission des Esquimaux du Grand Lac des Ours, je profite d'une halte pour saluer la résurrection des *"Petites Annales"* et recommander notre entreprise aux prières des *Associés de Marie-Immaculée*.

"Après le meurtre par les Esquimaux de nos regrettés PP. Rouvière et Leroux, Mgr Breynat vit dans cette épreuve non un échec, mais une certitude de succès; car, *sanguis martyrum, semen christianorum: sang des martyrs, semence de chrétiens, est une formule et une merveille* qui se répète à tous les siècles de l'Histoire de l'Eglise. Aussi, Sa Grandeur se décida immédiatement à reprendre l'oeuvre et daigna me désigner pour y collaborer avec le R. P. Frapsauce.

"Le R. P. Frapsauce, qui avait déjà fait un voyage au pays des Esquimaux pour retrouver les restes de nos martyrs put, dès l'an dernier, aller se fixer parmi eux avec le bon Frère Meyer. Quant à moi, je dus rester en arrière, parce que Monseigneur était à court de missionnaires. En effet nous avons la douleur de voir nos vénérés vétérans vieillir et quelques-uns disparaître. Je suis le dernier Père rentré dans le Vicariat (et il y a déjà sept ans de cela). Depuis lors quatre Pères et deux Frères sont morts et un de nos anciens, le R. P. Giroux, s'est retiré dans le Bas Canada. Presque tous les missionnaires se trouvent maintenant seuls à des centaines de kilomètres les uns des autres. Oh! quand viendra-t-il donc du renfort?

"Cette année, Monseigneur rentrant dans sa Mission du Fort Résolution eut la douleur de nous dire qu'il avait fait buisson creux: ni Père, ni Frère, ni Soeur pour le Mackensie, cette année.

"Il nous réunit en conseil pour décider de la continuation ou de l'interruption de la mission des Esquimaux. D'un côté on se heurtait à la pénurie de missionnaires, de l'autre interrompre cette mission, c'était y renoncer, car les Esquimaux, qui sont actuellement bien disposés, sont fortement travaillés par les ministres protestants. Le Supérieur de Résolution eut alors l'héroïsme de dire

que, dût-il en mourir, il allait essayer avec un vieillard septuagénaire, le R. P. Dupire, de remplir pendant une année une tâche qui absorberait l'activité de trois vigoureux missionnaires, car la mission Saint-Joseph est en effet la plus considérable du Mackensie par sa population, son étendue et ses oeuvres.

"La générosité de ces deux braves a permis à Monseigneur de me détacher de Résolution et je suis parti immédiatement en compagnie d'un petit Esquimau d'une quinzaine d'années, que nous avons depuis deux ans à l'école. À la Pentecôte dernière, nous avons changé son nom barbare de Katouktok en celui plein d'espérance de Gabriel. Puisse-t-il être pour ses compatriotes l'ange de l'annonciation. Il est intelligent et semble rempli de zèle. Ici même nous avons rencontré cinq Esquimaux avec lesquels nous ferons route; le plus doux parmi les meurtriers de nos Pères est du nombre. Il est venu me donner la main que j'ai serrée avec des sentiments quelque peu mêlés. Celui-là regrette sa faute et voulait se livrer lui-même à la Police avant même qu'on ne vint pour l'arrêter. Après deux ans d'internement il a été relâché. Pour nous venger nous essayerons de sauver son âme.

"Mon jeune néophyte a déjà placé les objets de piété qu'on lui a donnés et je vois à tout instant un Esquimau entrer et sortir portant fièrement un médaillon du S. C. à son bonnet. Cela promet; que ne suis-je encore assez avancé en littérature esquimaude, je leur ferais des sermons en trois points. Je dois me contenter pour le moment d'écorcher quelques mots et d'y suppléer par la mimique. Avec mon Gabriel j'espère arriver assez vite.

"La nouvelle mission qui n'est pas encore définitivement fixée sera située au delà du cercle polaire, place de premier choix pour voir le soleil de minuit, les aurores boréales, les parhélies et autres curiosités atmosphériques particulières au Nord. Avis aux amateurs, s'il s'en trouve parmi les lecteurs des "*Petites Annales*" et les futurs apôtres, au recrutement desquels vous contribuez.

"Veuillez me ménager une place au memento de votre messe et me croire toujours, etc.

P. Falaize, O. M. I.,
de la Mission Sainte-Thérèse du Fort Norman
2 août 1920.

P. S.—Comme aucun facteur n'est encore venu user ses bottes sur le chemin du Barren Land et qu'il ne paraît pas vraisemblable que nous en voyions de si tôt, je prierais ceux qui auraient l'intention de m'écrire de m'adresser leurs lettres comme suit : R. P. Falaize, O. M. I., M. C. R., Fort Norman, N. W. T., Canada. De là on me les fera parvenir une ou deux fois par an. Qu'on veuille bien n'être pas impatient pour les réponses."—P. F.

CINQUIEME ANNIVERSAIRE

Le 9 décembre marquait le cinquième anniversaire de la nomination de S. G. Mgr l'Archevêque au siège archiepiscopal de Saint-Boniface. Suivant leur coutume, les Rdes Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie de l'Académie Saint-Joseph célébrèrent cet anniversaire avec leurs chères élèves. Elles avaient invité les membres du clergé de la ville, les commissaires d'école et les membres de la famille de Monseigneur.

Cette fête, au caractère intime, eut lieu dans l'après-midi. Les deux sections, petites et grandes, offrirent tour à tour leurs hommages à Sa Grandeur par de jolis morceaux de musique et de gracieux chants. Les grandes joignirent de délicates adresses française et anglaise.

Monseigneur remercia en termes éloquents ses chères enfants et fit l'éloge de l'éducation chrétienne et française qu'elles ont le privilège de recevoir, dénonçant une fois de plus la conduite de ceux qui l'entravent.

LETTRE DE MGR PROVENCHER A MGR J.-C. PRINCE

Evêque de Martyropolis à Montréal

St-Boniface, 16 juin 1847.

Monseigneur,

J'ai reçu le 13 l'honneur de votre lettre du 27 avril. Acceptez, cher Seigneur, mes amples remerciements pour tous les bons souhaits que vous me faites et pour tous les détails que vous me donnez.

Cette année, notre population n'est pas décimée, mais elle est dans la disette. Elle n'a d'autre ressource que la pêche qui laisse souvent les gens jeûner. Depuis la fin de l'hiver, nous en sommes là. Il y a à craindre encore plus pour l'année prochaine. La sécheresse se fait sentir depuis l'année dernière; la terre n'a pas eu assez d'humidité pour faire germer une partie du grain confié à son sein en petite quantité, faute de plus; la plupart des gens ont jeûné près de leur petite réserve de grain pour la semence. Ce qui est levé pousse autour des clôtures où la neige était amassée en plus grande quantité. Nous allons faire comme les Irlandais: crever de faim. Ce pays a pourtant plus de ressources que l'Irlande. Mais il faut émigrer vers les lacs et dans les prai-

ries et compter sur la Providence qui n'a pas fixé les vaches (les bisons) à une place située au milieu des terres; il n'est pas facile de les faire venir d'ailleurs. Que Dieu jette un regard de compassion sur la pauvre rivière Rouge, dont les péchés sont apparemment montés jusque vers Lui. Il nous refuse la pluie que nous Lui demandons depuis longtemps. La neige, qui paraissait abondante, a laissé toutes nos prairies à sec et nous n'avons eu que deux ou trois petites pluies qui n'ont pas pénétré à deux doigts. L'espérance de récolte se perd au moins pour le grain non levé à cette date.

Je n'entre pas dans les vues de ceux qui ont proposé de partager mon vicariat en plusieurs évêchés titulaires. Il ne suffit pas de regarder sur une carte son immense étendue; il y a bien du terrain pour vingt et plus. Mais dans tout ce pays il n'y a pas une seule ville, une seule bourgade, un seul village. Il n'y a que les postes de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson, où se trouvent les hommes nécessaires pour la traite et qui sont tous ramenés dans leur pays à la fin de leur engagement. Il n'y a que St-Boniface et St-François ou Prairie du Cheval Blanc, qui forment comme deux paroisses, mais sans réunion de maisons; chacun est sur sa ferme. Le village St-Paul se réduit à bien peu de chose. Les sauvages ne cultivent pas et s'occupent à chasser pour vivre et s'habiller. D'ailleurs leur nombre n'est pas grand. Qu'érigera-t-on en évêché? Il est vrai qu'on érige Walla Walla qui est un petit poste de traite comme un autre; on peut en faire autant de St-Boniface, si l'on veut. Il y a au moins une église en pierre et un assez bon logement pour l'évêque et son clergé; ce qu'il n'y a pas à Walla Walla ni à Vancouver, si le troisième évêque doit être placé là. Je ne goûte donc pas ce plan, ni le R. P. Aubert. On ne souffre d'établissements que dans la colonie de la Rivière Rouge; ailleurs on ne leur laisse personne, excepté quelques familles qui se sont multipliées dans quelques coins du Nord-Ouest; encore la plupart sont-elles forcées par la difficulté de s'habiller de se retirer à la Rivière Rouge. Toute la population du pays est sauvage et infidèle. Je serais en peine de vous proposer des titulaires canadiens pour ces postes futurs en ce moment. J'espère que ce projet n'aura pas de suite. Je ne peux pas opposer aux vues de la Propagande, mais je pense et je dis que le temps de faire ce partage n'est pas venu et ne le sera pas de longtemps.

Voici ce que je pense de plus propre à contribuer au bien des âmes par ici. Je ne suis plus jeune pour voyager facilement au loin. Je désirerais avoir un coadjuteur jeune qui pourrait s'acquitter de cette partie de ma charge et assurer l'épiscopat en cas de mort. Selon les instructions du Saint-Siège, j'ai chargé quelqu'un

de gouverner après ma mort, d'informer la Propagande de mon décès et de proposer quelqu'un pour me succéder.

Celui que je voudrais avoir pour coadjuteur est M. Laflèche, que j'ai emmené dans cette intention, si je vivais assez longtemps pour qu'il parvînt à l'âge requis. Il a 29 ans, il en aurait près de 30 quand tout serait réglé. Le R. P. Aubert pense comme moi. Je crois qu'il en dit quelque chose au Père Guigues pour en informer l'évêque de Montréal ou Votre Grandeur en son absence. J'ai déjà proposé ce plan aux Evêques de Québec et de Sidyme. On a répondu : il est trop jeune, rien ne presse, vous vivrez encore longtemps. Je me suis tenu tranquille, mais puisqu'on veut changer l'état des choses, je donne mes idées; on en fera le cas qu'on voudra.

Votre Grandeur montrera cette lettre à Monseigneur de Montréal, que je salue de tout coeur et auquel j'écrirai si l'occasion m'en donne le temps; elle est donnée par le départ du lieutenant colonel Grafton, qui a été remplacé et qui s'en va gaiement vers son pays et sa famille. A Québec on a d'autres vues que je rejette et que tous les prêtres rejettent, je crois, si elles étaient connues d'eux. On comprendra là ce que je veux dire. Il n'est pas nécessaire de vous en dire plus long. D'ailleurs ce n'était qu'une idée jetée au hasard.

Veut-on avancer à Rome sans plus ample informé? Doit-on s'en tenir à ce que je répondrai à Votre Grandeur ou m'en écrira-t-on? Je serais en peine pour placer deux évêques titulaires de plus, malgré l'honneur, la gloire qui pourrait en retomber sur moi; je ne peux pas goûter ce projet. Je ne voudrais pas assurément retarder l'avancement de la connaissance de l'Evangile parmi les nations auxquelles je voudrais avoir plus de prêtres à envoyer. Il est question d'un établissement dans l'Athabaska pour l'an prochain, si j'ai des prêtres. M. Thibault, qui est ici en ce moment, presse pour cet envoi. Je pense que Sir George s'y prêtera; je lui en ai parlé.

Je n'ai point eu de réponse de M. Triteau au sujet d'un moulin à carder, que je lui avais demandé l'hiver dernier. J'avais aussi écrit à M. Moreau, curé des Cèdres, au sujet d'un héritage de 300 francs en faveur de Gilbert Bério; je l'avais chargé de le retirer et de déposer l'argent à Pévêché. Je n'ai pas eu de réponse. S'il y avait moyen de retirer cette somme en donnant toutes les sûretés que désirera celui qui se vide les mains, vous me rendriez service et encore plus à l'héritier, qui est pauvre et auquel j'ai avancé une partie de cette somme; il aurait au moins le reste. Il y aura moyen de le faire savoir, sans envoyer l'argent, ou par M. Belcourt qui passe par l'Amérique ou par un nommé L'Etang, dont vous saurez le départ chez les Soeurs Grises.

La toute petite postulante Lefebvre est sortie du noviciat depuis longtemps; elle fait l'école à la Prairie du Cheval Blanc. Heureusement qu'elle est propre à rendre service; autrement j'en aurais été fort embarrassé. La Soeur Ouimette a été administrée comme devant mourir à tout moment, et voilà qu'elle va mieux, sans être rétablie. Le Père Faraud, qui avait mauvaise santé au commencement de l'hiver, se porte mieux. Il est prêtre et va aller à Wabassimong avec le Père Aubert. Le Père Bermond est de retour du lac Manitoba, où il retournera à la fin de juillet pour revenir aux glaces. Il a bonne espérance de succès pour l'avenir.

Je salue tous les Messieurs de l'évêché et du séminaire. Parlez-moi donc des deux cents louis qui ont été retirés de St-Hyacinthe. Je les destine aux Soeurs Grises; ils devront être livrés quand ils seront dégages si toutefois ils le sont; elles pourront les placer comme à leurs Soeurs de la Rivière Rouge. Seulement je me réserve l'intérêt, ma vie durant, ou la vie de deux frères pauvres, Simon à Montréal et Raphaël, qui est perclus de tous ses membres depuis dix ans. Il est à la Pointe du Lac; je lui fais passer quelque chose tous les ans par M. Dumoulin. M. Truteau a coutume de donner quelques piastres à Simon. Cette rente leur serait appliquée après ma mort et après la mort des deux resterait à mes saintes filles de St-Boniface. Il ne serait pas nécessaire de faire part de ces conditions en plaçant l'argent; je me fierai aux Soeurs. Je suis bien reconnaissant à l'évêché de Montréal, qui depuis longtemps assiste le pauvre Simon. A-t-il marié ses filles? Son fils est-il encore chez les Frères? Il ne m'a pas écrit. Dans l'occasion, veuillez lui faire parvenir mes saluts.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur, de Votre Grandeur le très humble et très obéissant serviteur.

† J. N. Ev. de Juliopolis.

EN SOUVENIR DE MGR LANGEVIN

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (286, rue Saint-Laurent) a consacré son 26ème conte historique à la mémoire du regretté Mgr Langevin. Le récit de la vie a été fait par le R. P. J.-M.-Rodrigne Villeneuve, O. M. I., supérieur du scolasticat d'Ottawa, et l'illustration, en douze tableaux, par M. J. McIsaac. Nous reproduisons le récit, dont nos lecteurs voudront voir l'illustration. Préparés pour l'instruction de la jeunesse, ces contes intéressent tous les âges.

1.—Enfant, le jeune Adélarde se prive de son sucre pendant le carême, et il en envoie le prix à l'oeuvre de la Sainte-Enfance.

Souvent, l'hiver, il va porter du bois et du pain à une pauvre femme du village. Ainsi se forme-t-il une volonté de fer et un cœur d'or.

2.—De l'école de Saint-Isidore il passe au collège de Montréal, où il remporte le prix d'histoire du Canada. On présage déjà en lui l'enthousiaste admirateur de l'histoire nationale qu'il faudrait, dira-t-il, lire à genoux.

3.—Il entre dans la communauté des Oblats de Marie-Immaculée en 1882, et il consacre son sacerdoce à l'Église et à la Patrie. Le Père Langevin veut aller porter la foi aux sauvages du Nord-Ouest, et il s'offre à Mgr Grandin, évêque missionnaire. Mais il devient le supérieur du séminaire d'Ottawa, où il forme des prêtres patriotes et fonde à l'Université, en 1885, la Société des débats français.

4.—Sacré archevêque de Saint-Boniface (Manitoba) en 1895, il prend pour devise cette parole des Livres Saints : *Garde le dépôt*,—le dépôt de tous les droits qui lui seront confiés,—et il s'épuîsera à les défendre. Sa première bénédiction épiscopale est pour son vieux père, dans les bras duquel il se jette en pleurant.

5.—Un jour, deux personnages viennent offrir à Mgr Langevin une très forte somme pour le soutien de ses écoles, à la condition qu'il garde le silence sur la faiblesse des hommes publics qui trahissent les droits scolaires.—“Messieurs, leur répond-il, si vous êtes sérieux, voici!” Et d'un geste indigné, il leur montre la porte. Pour tout l'or du monde, il n'eût sacrifié l'honneur ni le droit.

6.—Un jeune homme, qui a démasqué l'oeuvre de la franc-maçonnerie contre l'école, veut devenir prêtre. “Mgr, lui dit-il, si je suis condamné à la prison pour la cause que j'ai défendue, m'accepterez-vous quand même?—Henri, répond vivement le prélat, dès aujourd'hui tu m'appartiens. Je voudrais que tous mes prêtres eussent passé par le pénitencier pour une si noble cause!”

7.—Un jour, dans une école, il demande à l'un des garçons : “De quelle race es-tu, mon enfant?—Canadien français, répond timidement l'écolier.—Non, pas comme ça, mon petit! Quand on appartient à la première race du monde, on doit être fier. Droit, la main au front, dis à pleine voix : Canadien français, Mgr.—Et vous tous, mes enfants, de quelle race êtes-vous?—Canadiens français!” s'écrie fortement toute la classe.

8.—Il engage les collégiens à observer la nature canadienne; il les exhorte surtout à aimer la langue française, “qui fond dans la bouche comme du miel ou du sirop d'érable.” Il leur fait chanter nos vieilles chansons, comme *A la claire fontaine*. Il va parfois saluer le lieu béni de son enfance, où il témoigne le plus

familier attachement aux anciens. Avec émotion il caresse les arbres du jardin paternel, en s'écriant : "O village de mes aïeux, que mon cœur se dessèche, si jamais je t'oublie!"

9.—Dévoué au souvenir des saints et des héros de son pays, il a le bonheur de retrouver, après six années de recherches (1908), les restes vénérés du P. Aulneau, jésuite, et de l'un des fils de La Vérendrye, massacrés par les Sioux, en 1736, au fort Saint-Charles sur une île du lac des Bois.

10.—Pendant l'inoubliable Congrès Eucharistique de Montréal (1910) il enflamme de son ardente éloquence 20,000 jeunes gens réunis à l'Aréna et se proclame, en dépit des injustices et des trahisons qui ont dépouillé de leurs droits les écoles françaises du Manitoba, "le blessé de l'Ouest, mais non pas un découragé ni un vaincu."

11.—"La persécution décourage seules les races sans vigueur... Pour nous, la patrie s'étend jusqu'au dernier morceau de la terre canadienne, jusqu'à la dernière motte, jusqu'au dernier brin d'herbe." C'est au Congrès de la Langue française à Québec (1912), qu'il prononce ces fières paroles, que tout jeune Canadien doit graver dans son cœur.

12.—Le grand archevêque patriote meurt à Montréal. On lui fait des funérailles nationales. Au passage du train qui transporte ses restes à Winnipeg, les enfants viennent prier et déposer des couronnes de fleurs, en le proclamant le défenseur de l'école française et catholique du Canada.

On peut se procurer ce conte et d'autres au Comité de Propagande La Vérendrye de l'A.C.J.C., 39, avenue Provencher, à Saint-Boniface, Man.

DING ! DANG ! DONG !

— Le 22 novembre S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Regina, a donné une conférence devant le *Rotary Club* de Saskatoon. Sa Grandeur, qui ne néglige aucune occasion de faire connaître à nos concitoyens anglais de l'Ouest le système scolaire de la province de Québec, avait choisi cette question comme sujet de sa conférence. Le lendemain le sympathique archevêque en donnait une autre devant le *Kiwanis Club* de Regina sur la "nécessité de l'union au Canada."

— Le 30 novembre le Parlement français a voté la reprise des relations diplomatiques avec le Vatican par 397 voix contre 203.

— S. G. Mgr Charlebois et le R. P. G. Charlebois, O. M. I., sont arrivés à Québec le 24 novembre. Ils reviennent de Rome, où ils ont assisté au Chapitre général de leur Congrégation.

— A ce Chapitre la vicairie d'Alberta-Saskatchewan, comprenant les diocèses d'Edmonton, de Calgary et de Prince-Albert, a été élevée au rang de province. Une province franco-américaine, comprenant toutes les maisons Oblates de langue française des Etats-Unis, a aussi été créée.

— le 23 novembre Mgr Charles Dauray, P. D., curé du Précieux-Sang de Woonsocket, R. I., a célébré ses noces d'or sacerdotales. S. E. le cardinal Bégin a assisté à ces fêtes et honoré le très digne et très méritant jubilaire.

— S. G. Mgr Henri O'Leary, nouvel archevêque d'Edmonton, a pris possession de son siège le 8 décembre. La cérémonie a eu lieu à l'église Saint-Joachim. Deux sermons de circonstance ont été prononcés, l'un en français par S. G. Mgr Mathieu et l'autre en anglais par S. G. Mgr Sinnott.

— Le R. P. J.-M. Filion, provincial de la Compagnie de Jésus au Canada, a fait récemment la visite du collège de Saint-Boniface. Il avait précédemment visité ceux d'Edmonton et de Regina.

— *L'Union Canadienne* de Saint-Boniface a recommencé la série de ses séances d'hiver le 28 novembre. S. G. Mgr l'Archevêque a donné la première, prenant pour sujet : *L'idée constructive d'un système scolaire*. Le texte intégral de cette conférence a été publié dans *La Liberté* du 30 novembre.

— *La Liberté* de Winnipeg publie depuis quelques mois, sous le titre de *Souvenirs de 60 ans de mission*, d'intéressantes pages d'histoire dues à la plume alerte de S. G. Mgr Grouard, O. M. I., le vénérable vicaire apostolique de l'Athabaska. Ces pages seront réunies en volume.

— Les RR. PP. Turquetil et Pioget, O. M. I., missionnaires chez les Esquimaux de Chesterfield Inlet, sont revenus en novembre à cause de la maladie du dernier.

— Les Rdes Soeurs Grises de Montréal ont ouvert un couvent à Legal, Alta., en septembre dernier.

— Le 21 novembre les élèves du Petit Séminaire ont donné, en l'honneur de sainte Cécile, une intéressante séance présidée par S. G. Mgr l'Archevêque et à laquelle assistait bon nombre d'invités.

— Un comité vient d'être organisé à Carleton sous le patronage de S. G. Mgr l'Evêque de Rimouski, pour ériger un monument à Messire Joseph-Mathurin Bourg, le premier prêtre acadien, fondateur de cette paroisse et missionnaire intrépide de l'ancienne Acadie et de la Gaspésie.

— Le R. P. J.-O. Saucier, C. SS. R., de Sainte-Anne des Chênes, a été rappelé à Sainte-Anne de Beaupré et remplacé par le R. P. J.-B. Néron, C. SS. R.

— Le R. P. A.-G. Morice, O. M. I., annonce qu'une nouvelle édition renfondue et définitive en quatre volumes de son *Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien* est présentement sous presse. Le récit sera prolongé jusqu'en 1915.

— Une réunion du Comité Régional de l'A. C. J. C. au Manitoba a eu lieu au collège de Saint-Boniface le 10 décembre. Six cercles étaient représentés. S. G. Mgr l'Archevêque a dit une messe de communion le matin et honoré la réunion de sa présence et de ses conseils.

— Au commencement de l'année, dans un village appelé McTaggart, mission de Weyburn, diocèse de Régina, sur la ligne du Pacifique Canadien, a été construite une église qui fut bénie le 13 juin, sous le vocable de sainte Jeanne d'Arc. La cérémonie a été accomplie par le R. P. Jules Morard, M. S., curé de Weyburn, représentant à cette fin S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina. C'est la première église érigée sous ce vocable au Canada. Les Canadiens français de la ville de Toronto sont à en construire une autre sous le même vocable.

— Le ministre d'Education de l'Alberta a nommé un comité de cinq membres pour l'examen des religieuses enseignantes de la province. Deux des membres de ce comité sont les Rdes Soeurs Duckett, de Calgary, et Laverty, d'Edmonton.

— L'ex-grande-duchesse du Luxembourg, la princesse Marie-Adélaïde, est entrée au Carmel de Modène, en Italie, le 18 septembre dernier. La grande duchesse a abdiqué en faveur de l'une de ses soeurs le 14 janvier 1919. Elle avait depuis longtemps le désir de se faire religieuse et d'échanger, dès qu'elle le pourrait, le royaume de la terre pour celui du ciel. C'est un grand exemple. La nouvelle Carmélite a vingt-six ans.

— On peut se procurer *l'Almanach de la Langue française* pour 1921 à la librairie Kéroack, 222, rue Main, Winnipeg, et au Comité de Propagande, 39, avenue Provencher, Saint-Boniface. Prix : 25 sous franco. Nous le recommandons vivement.

R. I. P.

— R. P. Stéphane Proulx, S. J., ancien ministre au collège de Saint-Boniface, décédé à Montréal.

— M. l'abbé Louis Regaudie, prêtre de Saint-Sulpice,—l'un de nos fidèles abonnés,—décédé à Montréal.

— Rde Soeur St-Georges, Ursuline, décédée aux Trois-Rivières.

— Madame Sévère Beaulieu décédée à Saint-Boniface.

Vins de Messe

**ST-LUC
ST-BRUNO**

**TABERNACLE
ST-ALBERT**

Vins liturgiques pour le Saint Sacrifice de la Messe, approuvés par Sa Grandeur Monseigneur A. A. Sinnott, Archevêque de Winnipeg. Ces vins sont expédiés en caisse de 12 bouteilles ou en fûts. Tous nos vins sont garantis et se conservent dans des conditions normales.

Eaux Minérales

Vichy—"Source Active", eau naturelle de Saint-Yorre et Vichy "Celestins"

Vin Nectar

Vin Nectar "Mousseux", Le champagne apprécié. Vin Nectar "Tonic Port". Vin Nectar "Gingembre". Vin Nectar "Rouge". Vin Nectar "Blanc".

Les vins Nectar ne contiennent pas plus de 2½% d'alcool.

Cigares

Celestina Havane. Valeur extra. Cinq grandeurs en boîte de 25 et 50 cigares

Tabacs

Valiquette, hachés de feuilles choisies et garantis naturels. En paquets : No 40, 50, 60, 80 et 100

Tabacs, Cigares et Cigarettes importés et domestiques

Bière Dow de Montréal

Bière Dow de Montréal. Pétillante, légère et nutritive. Carton 24 demi-bouteilles. Baril 120 demi-bouteilles.

Cie RICHARD-BELIVEAU

Gros et Détail—Tabacs, Cigares, Cigarettes

MANUFACTURIERS DE VINS ET IMPORTATEURS

330, RUE MAIN

WINNIPEG

D. Verville

C. E. Gaudet

E. R. Wayland

J. J. Carolan

**LA CREMERIE DE
ST-BONIFACE**

297, rue Horace
SAINT-BONIFACE, MAN.

*La seule crèmerie française
au Manitoba*

Succursales : Saint-Claude et
Notre-Dame de Lourdes

**E. R. Wayland
& Company**

EXPEDIEZ-NOUS VOTRE
GRAIN

PROMPTES REMISES

Membres du Grain Exchange de
WINNIPEG

Membres du Grain Exchange de
FORT WILLIAM

Télé : Est 9629

JOSEPH GOYER
Représentant

DEPOT CANADIEN DES OBJETS

CONCERNANT

SOEUR THERESE DE LISIEUX

90. AVENUE DES PINS OUEST, MONTREAL

Brochures, Images, Souvenirs, Médailles. Sur demande,
nous adresserons une liste complète et les prix des objets
concernant la Soeur Thérèse de l'Enfant Jésus. Attention
spéciale aux commandes par la malle.

Cultivateurs Canadiens - Français !

Le Comptoir Agricole Ltd. est une maison canadienne-française, à capital canadien-français.

Il vend à commission blé, avoine, orge, seigle et lin.

Il vérifie l'inspection et la pesée et vous accorde le plus haut prix au temps de la vente.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ,

Téléphone : A3687

Résidence : A2572



LE COMPTOIR AGRICOLE, LTD

300 GRAIN EXCHANGE

Boite Postale 5

FONDEE EN 1870

Télé. : N1235

Imprimerie "Le Manitoba"

Factures
Entêtes de
Lettres
Enveloppes
Listes
d'Electeurs
Programmes
Affiches

42 Ave Provencher

ST-BONIFACE

MAN.

Impressions
de
Tous Genres
—
Travail Soigné
—
Prix Modérés

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

Allez chez

CHEVRIER

LE MAGASIN BLEU

Maison canadienne-française fondée en 1872

Hardes-faites pour hommes et garçons. Merceries, etc.

Chapeaux et Casquettes

FOURRURES POUR DAMES ET MESSIEURS

Vis-à-vis de l'ancien Bureau de Poste

452, rue Main

Winnipeg

HÉBERT-BERTRAND COMPANY.

ASSURANCES

Feu, Vie, Accidents, Automobiles,
Garanties, Etc.

J. A. Hébert
Gérant.

Tél. M. 4576

273½ Ave Portage
Winnipeg.

THE JOBIN MARRIN CO.,

LIMITÉE

ÉPICIERIS EN GROS SEULEMENT

Correspondance en Français

Marchandises de qualité à prix raisonnable. Agents spéciaux pour le tabac Boisvert et les célèbres biscuits Dufresne, de Joliette. Attention spéciale donnée à toute correspondance française

MAGASIN ET BUREAUX

158 EST. RUE MARKET
WINNIPEG.

Dr J.-R. TASSE

M.D., L.M. CC.

Spécialiste en chirurgie et maladies des femmes. Voies urinaires

Consultation : 2 à 5 p.m.—7 à 8 p.m.

Bureau : Cham. 441-443 Edifice

Somerset, Ave Portage,
Tél. : A6081 - WINNIPEG

Rés. : 109, rue Dumoulin
Tél. : N2396 ST-BONIFACE

Dr F. LACHANCE

Chirurgie et Gynécologie

Bureau Résidence

Tél. : A6207 Tél. : N1564

Heures de bureau : 2 à 5. Heures d'hôpital 8 à 12 a.m.

Bureau : Ch. 438 Edifice Somerset, Ave Portage, Winnipeg

Résidence : Coin des rues Aulneau et Hamel, St-Boniface

Dr L.-G. BENOIT

Bureau : 238 Edifice Curry
(En face du Bureau de Poste)

Résidence : 607 McDermot
WINNIPEG, MAN.

Heures de consultation : 1.30 à 5 p.m.—Le soir : Sur rendez-vous

Tél.—Bureau : A4749

Rés. : N8640

Dr JONCAS

Dentiste

De l'Université Northwestern de Chicago, sollicite la clientèle canadienne-française

612 Edifice Somerset

Tél. : 3251 - WINNIPEG

M. Duprey,
Président

J. M. Bessette,
Gérant Général

ADANAC GRAIN CO. LTD.

Membre du Grain Exchange de Winnipeg, Fort William et Calgary

La Compagnie Adanac Grain est à l'heure actuelle contrôlée par du capital canadien-français et la seule compagnie ayant un fermier de langue française comme membre du Grain Exchange à Winnipeg, à Fort William et à Calgary.

Le service de la Compagnie est reconnu le meilleur et les avis donnés à nos fermiers, grâce à nos relations avec les grosses maisons d'exportation leur ont toujours rapporté les plus hauts prix.

Nous vous faisons appel, non comme Canadiens-français, mais pour l'excellent service que nous vous donnons.

ADANAC GRAIN COMPANY

Téléphone : A8089

408-418 GRAIN EXCHANGE

:::

WINNIPEG, MAN

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

JOSEPH TURNER, Président.

J. H. TURNER, Vice-Président

ALBERT TURNER, Sec. Trésorier

The STANDARD PLUMBING & HEATING CO., Ltd

Ingénieurs pour systèmes de chauffage et de ventilation. Poseurs de plomberies hygiéniques, d'appareils à gaz, de ferblanterie et de feuilles de métal.

PRIX FOURNIS SUR DEMANDE

BUREAU PRINCIPAL : 296, rue Fort, Winnipeg. Téléphone Main 529

Succursale à Saint-Boniface, 46, avenue Provencher. Téléphone Main 8132

Téléphone de la résidence : Fort Rouge 906.

BRYDGES & WAUGH

363, Main

:::

:::

Winnipeg, Man.

Assurance Immeubles Argent à prêter

Immeuble de la Banque d'Ottawa

Téléphone : A6815 et A6816.

Demandez nos listes de propriétés de Saint-Boniface. Nous avons des lots de choix à vendre, tant pour résidences que pour manufactures

Nous prêtons de l'argent sur propriétés d'églises, etc.

VOUS
TROUVEREZ



AU
MAGASIN.

ASHDOWN

La qualité supérieure dans toutes les lignes de Quincaillerie. Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'oeil à ce que notre réputation ne se perde jamais. Notre motto est : "LA BONNE MARCHANDISE A UN PRIX RAISONNABLE".

Poêles; Ustensiles de Cuisine émaillés; Argenterie, Coutellerie; Marchandises de Sport, de Chasse, de Pêche, etc. Equipements de Plombiers et de Charpentiers; Peintures; Huiles, etc.

M. V.-J. GUILBERT se fera comme toujours un véritable plaisir de servir de son mieux toute la clientèle de langue française.

TELEPHONE : A4831

ASHDOWN, Coin des rues Main et Banntyne, Winnipeg

\$127 50 les voulez-vous ?



Le Castor, emblème de la prévoyance, nous enseigne l'épargne, féconde en résultats. Exemple:

Déposez 10 sous la première semaine, 20 sous la seconde et augmentez ainsi votre dépôt de 10 sous chaque semaine, à la Caisse de Noël, durant 50 semaines, et vous aurez à votre crédit \$127.50 pour le temps des fêtes, et, en plus, l'intérêt ordinaire des banques.

Vous pourrez à ce moment là retirer tout ou partie seulement de cet argent, ou bien le convertir en compte d'épargne qui tous les six mois s'augmentera de l'intérêt régulier.

Le gérant de la succursale la plus rapprochée de chez vous vous fournira un livret et tous les renseignements désirés.

La Banque d'Hochelaga

"LA CAISSE DE NOEL"



Offre Extra Spéciale

Réduction de 20 par cent sur toutes les
marchandises annoncées dans notre
catalogue d'automne et d'hiver

N'OUBLIEZ PAS QUE NOUS PAYONS LES FRAIS
DE TRANSPORT DANS TOUTES LES
PARTIES DU PAYS

La Maison Christie Grant Ltd, de Winnipeg, ayant
décidé d'abandonner le commerce avec la fin de l'année,
j'ai obtenu l'autorisation d'offrir à Messieurs les Mem-
bres du Clergé ainsi qu'aux Communautés Religieuses,
une réduction spéciale de 20 % sur toutes les marchan-
dises annoncées dans notre dernier catalogue. C'est
certainement un avantage dont vous profiterez. Choi-
sissez les marchandises que vous désirez, déduisez
20 % et ENVOYEZ MOI votre commande et je verrai à
la faire remplir. Il n'est pas absolument nécessaire
que l'argent accompagne la commande.

Toute correspondance en rapport avec cette offre ex-
tra-spéciale devra être adressée comme suit :—

457

ALBERT J. BELAND

Département de publicité et de service français

CHRISTIE GRANT LIMITED